

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 65

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2654 - Prix : 1€

ÉDITORIAL

La grève dans les urgences hospitalières nous concerne tous

Chômeurs :
l'indemnisation
remise en cause

Page 3

Union de la gauche :
non merci !

Page 6

Lesclavaz la pa fini...

Page 7

Non aux licenciements au centre commercial Les Casernes !

Page 10

Méxique

Chasse aux migrants pour le compte de Trump

Page 12

Hôpitaux, services publics...

La loi du profit étouffe la société



La grève dans les urgences hospitalières nous concerne tous

La grève dans les services d'urgence prend de l'ampleur. Partir il y a trois mois d'un hôpital à Paris, elle touche maintenant une centaine d'établissements dans toute la France.

La situation y est désastreuse parce que le manque de personnel et de moyens est criant et parce que, comme dans tout le reste de la société, c'est la course à la rentabilité qui dicte sa loi.

Travailler en permanence en sous-effectif, tous les travailleurs connaissent ça : sur les chaînes de montage, dans les ateliers de production, dans les bureaux, dans la grande distribution... C'est aberrant car il y a des millions de chômeurs. Mais dans les hôpitaux, c'est criminel. C'est le symbole du pourrissement de la société que d'avoir introduit la concurrence, en clair la recherche du profit, dans le domaine de la prise en charge des malades et des personnes âgées.

Depuis plusieurs dizaines d'années, les gouvernements ont démolé le service public de la Santé en y imposant des critères financiers. Ils ont ouvert les hôpitaux aux intérêts privés. Ceux-ci se sont jetés sur ce qui pouvait leur rapporter, et le reste, l'État l'a laissé dépérir. Alors, les hôpitaux publics se sont endettés et leur dette, qui a atteint 30 milliards d'euros, est désormais une des causes de la pression à la rentabilité.

À cela s'est ajouté le fait que les services d'urgence sont devenus de véritables asiles des temps modernes qui croulent sous le poids de la misère croissante de la société.

Aujourd'hui, ils accueillent deux ou trois fois plus de monde que ce que leur capacité permet. Alors, on met deux malades dans un même box, séparés par un simple paravent, ou bien sur des brancards qui s'accumulent dans les couloirs où ils doivent attendre parfois 5 heures ou plus.

En décembre dernier, dans un service d'urgence d'un hôpital parisien, une femme de 55 ans a été retrouvée morte au petit matin après avoir été amenée la veille en fin d'après-midi par les pompiers. Le personnel ne l'avait pas prise en charge parce que, ayant perdu connaissance, elle n'avait pas répondu à l'appel. À cause de la surcharge de travail, les soignants n'avaient pas pu faire le tour de tous les malades présents et ils avaient cru qu'elle avait quitté les urgences.

Les gouvernements ont prétendu que la privatisation des services publics améliorerait les choses car elle ferait baisser les prix. Au bout du compte, dans la Santé, à la SNCF, à EDF ou à la Poste, des industriels et des financiers s'en sont mis plein les poches et les services publics se sont décomposés.

Après trois mois d'une contestation qui n'a fait que s'élargir, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, en bonne politicienne arrogante, reste droite dans ses bottes. Elle propose une enveloppe de 15 millions d'euros pour renforcer les effectifs uniquement durant l'été. Selon les grévistes, qui affrontent jour et nuit les drames des urgences, il faudrait embaucher au moins 10 000 personnes.

En Métropole, les grévistes revendiquent aussi une augmentation de salaire de 300 euros pour tous. À l'hôpital comme dans toutes les entreprises, les salaires n'ont pas suivi l'augmentation du coût de la vie. Les aides-soignants sont embauchés à peine au dessus du SMIC. Et une infirmière parisienne, militante du mouvement, expliquait à la presse, qu'avec presque 10 ans d'ancienneté, son salaire hors primes était de 1 589 euros brut.

Buzyn a concédé une prime de 100 euros par mois. Elle l'a justifiée en donnant pour raison que le personnel des urgences avait à faire face à des « citoyens agressifs » et à des « incivilités ». Elle cherche évidemment un prétexte pour circonscrire cette prime aux seuls personnels des urgences alors que les salaires sont tout aussi bas dans les autres services hospitaliers. Mais au passage, elle fait aussi la leçon aux malades.

Car pour les responsables politiques comme Buzyn, si la situation est devenue catastrophique, ce serait la faute des malades qui se comporteraient mal ou viendraient trop souvent se faire soigner, ou celle du personnel hospitalier qui n'aurait pas assez le « sens des responsabilités », comme l'a sous-entendu le premier ministre Édouard Philippe.

Le sens des responsabilités, les aides-soignants et les infirmiers l'ont justement, eux qui font face malgré la désorganisation due à la course à la rentabilité orchestrée par des gouvernements irresponsables. Ils en ont assez et leur combat est le nôtre.



Chômeurs : l'indemnisation remise en cause

La réforme de l'Assurance chômage annoncée le 17 juin constitue une attaque en règle contre les droits des travailleurs. Le gouvernement prévoit tout d'abord de durcir l'accès aux indemnités. Jusqu'à présent, il fallait avoir travaillé au moins 4 mois sur les 28 derniers pour en bénéficier temporairement. A partir du 1er novembre, ce sera 6 mois sur 24. Au moins 250 000 chômeurs ne seront plus indemnisés. La recharge des droits est elle aussi dégradée. Auparavant, il fallait travailler un mois dans la période de chômage pour que les droits soient prolongés. Ce sera 6 le 1er novembre.

Le gouvernement impose ce recul au moment même où le patronat et l'État suppriment des dizaines de

milliers de postes et transforment des emplois stables en emplois temporaires, multipliant les CDD et les contrats d'intérim ou les contrats saisonniers dans les entreprises publiques ou privées.

L'autre volet de cette attaque concerne la dégressivité des allocations, c'est-à-dire la baisse des indemnités pour ceux qui ne retrouvent pas immédiatement d'emploi. Le gouvernement va l'instaurer pour les cadres et les plus hauts revenus. Mais il s'agit évidemment d'un premier pas vers la dégressivité pour tous.

Cette mesure s'accompagne d'une propagande crasse du gouvernement et du patronat prétendant que le maintien des allocations n'incite pas à reprendre un emploi, ce qui revient

à traiter les chômeurs de fainéants et à les rendre responsables de leur situation.

Les responsables du chômage sont au contraire ceux qui ont le pouvoir d'embaucher et de licencier : ce sont les capitalistes et leurs commis à la tête de l'État.

Au travers de ces mesures scélérates, il s'agit non seulement d'économiser 3,7 milliards d'euros sur les dos des travailleurs précaires, mais aussi de les obliger à accepter n'importe quel emploi pour n'importe quel salaire afin de satisfaire les exigences patronales.

Le gouvernement veut que tout soit en place dès le 1er novembre. Cela mérite une riposte d'autant plus rapide.

Macron à l'OIT : l'hypocrisie en majesté

Mardi 11 juin, Macron s'est rendu à Genève pour prononcer un discours à la séance plénière de l'Organisation internationale du travail.

Profitant du centième anniversaire de cette institution, émanant du traité de brigandage de Versailles entre les vainqueurs de la Première Guerre mondiale, Macron y est allé de son discours lénifiant sur la lutte contre les inégalités sociales et la nécessité, dans ce but, de renforcer la coopération internationale.

Malgré les applaudissements de circonstance des représentants de 187 pays, dont la chancelière Merkel ou encore le Premier ministre russe Medvedev, qui tous prennent des mesures aggravant l'exploitation, aucun des présents ne croyait en la sincérité du moindre mot prononcé. L'OIT rédige année après année des normes internationales pour le travail décent et la protection sociale, la plupart des États membres les adoptent des deux mains, sans que cela entraîne aucune contrainte juridique

ni améliore le moins du monde le sort des salariés.

En 2009, lorsque la paralysie de monde financier faisait craindre un effondrement brutal de l'économie mondiale, Sarkozy était même venu devant l'OIT dénoncer un « capitalisme financier devenu fou » et appeler à des mesures de réglementation contraignantes, qui n'ont bien entendu jamais vu le jour. Macron n'a pas dérogé à la règle, prononçant les

mêmes mots.

Ces déclarations hypocrites ne suffiront pas à effacer dans l'esprit des travailleurs l'aggravation de leur sort lié aux mesures du gouvernement Macron, ni l'ampleur des cadeaux offerts aux plus riches pour leur permettre d'accroître encore leurs fortunes sur leur dos.

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ
VENDREDI 12 JUILLET de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE
SAMEDI 13 JUILLET de 9H00 à 10H30**

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 27 JUILLET de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 28 JUILLET de 8H30 à 10H00**

Macron acte II : la même politique antiouvrière

La déclaration de politique générale d'Édouard Philippe devant l'Assemblée nationale mercredi 12 juin se voulait la scène d'ouverture de l'acte II du quinquennat, selon la formule du Premier ministre lui-même. Une page se tourne, une autre s'ouvrirait.

Du baratin. Le Premier ministre a ouvert son discours par une envolée sur l'écologie, les trois millions de voix pour EELV aux élections européennes ayant réveillé les ardeurs environnementales du gouvernement. Il y a eu une pincée pour la gauche, avec l'engagement de mettre aux débats parlementaires la PMA

dès septembre ; une pincée à droite, en annonçant une baisse supplémentaire des impôts mais aussi une nouvelle loi sur la sécurité.

Enfin, selon l'habitude prise désormais par Macron lui-même, Philippe n'a pas oublié d'évoquer l'immigration. Les macronistes n'ont rien inventé : sous prétexte de diminuer l'influence du Rassemblement national, ils en ressassent les thèmes. Édouard Philippe a donc annoncé que tous les ans aurait lieu un débat parlementaire sur l'immigration. Il a annoncé que les frontières de l'espace Schengen allaient être mises en discussion au niveau de

l'Union européenne.

Avec le scrutin municipal de 2020 en ligne de mire, Édouard Philippe a agité tous les thèmes susceptibles de rapporter gros sur le plan électoral pour les mois à venir. Mais pour les travailleurs et pour les classes populaires, entre l'acte I et l'acte II du quinquennat Macron, il n'y aura aucun changement. Le gouvernement poursuivra la même politique antiouvrière. Dans son discours devant les députés, Philippe a confirmé son intention de s'attaquer à l'assurance chômage et aux retraites.

Droit d'asile : l'État complice des dictatures

Le 6 juin dernier, la préfecture des Pyrénées-Orientales a renvoyé vers l'Érythrée une réfugiée arrêtée dans un bus à la frontière espagnole.

D'abord enfermée dans un centre de rétention à Toulouse, la jeune Érythréenne a vu sa demande d'asile repoussée par l'Office de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), après une visioconférence menée selon une procédure dénoncée par les associations d'aide aux réfugiés.

Un recours a alors été déposé devant la Cour nationale du droit d'asile mais, depuis la loi asile-immi-

gration votée par la majorité parlementaire en septembre 2018, cela ne suspend plus l'arrêté d'expulsion. La jeune femme a donc été renvoyée en Érythrée sous escorte policière.

« Le régime érythréen a supprimé la plupart des libertés et la situation des droits de l'homme y est très pré-occupante : interdiction des partis politiques ; absence d'indépendance de la justice, et des prisonniers politiques toujours plus nombreux ; liberté de la presse et liberté syndicale inexistantes ; liberté de religion fortement encadrée ; arrestations et dé-

tentions arbitraires », lit-on sur le site officiel du ministère des Affaires étrangères France Diplomatie.

C'est donc en toute connaissance de cause que les autorités françaises ont renvoyé cette femme vers un des pays les plus pauvres du continent africain sous l'emprise d'un régime dictatorial. Procédures expéditives, négation du droit d'asile, tel est le véritable contenu de la politique prétendument progressiste de Macron.

Migrants : l'État toujours plus inhumain

Dans un rapport publié le 5 juin, Amnesty dénonce les intimidations et les violences contre les migrants de Calais et de Grande-Synthe dans le nord de la France et contre les militants des associations qui leur viennent en aide.

Depuis le démantèlement de la Jungle en 2016, plus de 1 200 réfugiés et migrants, dont des mineurs non accompagnés, survivent sous des tentes et des bâches. Ils manquent de nourriture, d'eau potable, n'ont pas d'abri ni d'accès à des installations sanitaires. La brutalité des autorités à leur égard s'est accrue. Gaz lacrymogènes, coups, insultes racistes sont

leur lot quotidien.

Cette violence frappe désormais aussi les militants des associations qui tentent de leur fournir des repas, des vêtements, des douches. La mairie de Calais leur met des bâtons dans les roues. Et depuis 2018, policiers et gendarmes les mettent sous pression, en leur infligeant systématiquement des contrôles d'identité, des gardes à vue, des palpations, des violences physiques et verbales.

La justice est également passée à l'offensive. D'abord, en ignorant les nombreuses plaintes déposées contre les policiers. Ensuite, en condamnant pour diffamation ceux qui dénoncent

les mauvais traitements infligés aux migrants. Ainsi Loan Torondel, coordinateur de l'Auberge des migrants, a été condamné en septembre 2018 à 1 000 euros de dommages et intérêts pour avoir publié dans un tweet la photo de policiers en train de confisquer, en plein hiver, une couverture à un migrant.

Non content de réprimer les migrants, qui ne cherchent qu'à passer en Angleterre pour espérer y vivre, l'État français cherche à présent à criminaliser, et à décourager, tous ceux dont le seul délit est de faire preuve d'humanité.

Géants du sucre : régulation par le chômage

Mi-février, Saint-Louis Sucre annonçait la fermeture de deux sucreries, à Cagny et Eppeville dans la Somme dans le nord de la France, ainsi que d'un centre de conditionnement à Marseille pour 2020. Le groupe prévoit aussi des fermetures en Allemagne et en Pologne dans des usines moins importantes.

Plus d'une centaine de postes vont ainsi être supprimés et cela aura des conséquences pour plus de 2 000 agriculteurs. Quelques semaines après ces annonces, un autre groupe, Cristal Union, a annoncé à son tour la

fermeture de deux sucreries. Il s'agit de celle d'Aulnat, dans le Puy-de-Dôme, touchant 75 salariés et des agriculteurs qui n'auront d'autre choix que de changer de production, et celle de Toury, dans l'Eure-et-Loir, comptant 120 salariés.

Une compétition oppose les groupes internationaux pour dominer le marché du sucre et de ses dérivés, tels que les aliments pour le bétail ou la fabrication d'alcool. Chacun a sa stratégie, mais ce sont les salariés qui leur servent de variable d'ajustement. Certains n'en sont d'ailleurs pas à

leur première fermeture de site, une série ayant déjà eu lieu il y a moins d'une dizaine d'années.

Les travailleurs de ces différents sites ont déjà manifesté à plusieurs reprises. Une grève vient d'avoir lieu le 4 juin à Eppeville, pour faire pression pour obtenir des compensations pour ceux qui sont mutés, ainsi que des primes.

Les travailleurs des différents sites devront se faire respecter pour ne pas payer les pots cassés de cette bataille entre capitalistes.

On ne prend pas les mêmes mais on recommence la même politique

Au cours de sa séance plénière qui s'est tenue vendredi 14 juin, la Chambre d'Agriculture dirigée par la coalition syndicale CDJA-FDSEA, a adopté une motion à l'unanimité demandant à l'État d'inscrire au projet de loi des finances de 2020 les 38 millions d'euros versés chaque année depuis Hollande aux Dom (28 millions pour La Réunion) pour soi-disant sauver la filière canne depuis la fin des quotas sucriers décidée par l'Europe en 2017.

La demande de la Chambre a été inspirée à son président par l'industriel Tereos à qui sont versés les millions.

Hier, quand il n'était pas encore

président de la Chambre, le syndicaliste Frédéric Vienne prétendait dénoncer « le monopole » de Tereos. Aujourd'hui, il semble plus enclin à faire copain-copain avec celui-ci pour quémander des subventions à l'État...comme ses prédécesseurs du syndicat agricole CGPER, un temps proche de la Confédération paysanne de José Bové.

Si Tereos est presque certain d'empocher les 28 millions avec le soutien de la FDSEA et la CDJA, rien ne garantit que l'usinier versera un euro aux planteurs, en particulier les petits planteurs qui n'ont d'ailleurs probablement rien touché des sommes précédentes.

Tereos n'a cure des petits planteurs de cannes, encore moins des ouvriers agricoles et d'usine qui sont les grands oubliés des pourparlers, mais qui pourtant sont les principaux créateurs de richesses.



Union de la gauche : non merci !

Réunis en conférence de presse lundi 17 juin, la Fédération socialiste est sortie de sa torpeur due aux coups de massue électoraux qu'elle a pris depuis les élections présidentielles de 2017.

Les leaders de ce qui reste du PS poussent leur cri de ralliement à gauche en appelant tous les élus de l'île, y compris « ceux qui ont soutenu Macron par calcul politique aux européennes à se rassembler pour dire au gouvernement que sa politique n'est pas bonne ». Est visé par cette allusion le maire de Saint Denis Gilbert Annette, ex-premier secré-

taire du PS, qui soutient sans rougir Macron.

Philippe Naillet, ex-député éphémère, admet que les élus du PS ont été « naïfs » pour avoir espéré de Macron une autre politique que celle qu'il mène depuis qu'il s'est assis dans le fauteuil de l'Élysée.

Cette attitude passive du PS n'est pas de la naïveté mais de la complicité !

Au fond, rien ne différencie la politique pro-patronale et anti-ouvrière de Macron de celle passée de Hollande.

Les travailleurs, les chômeurs, les

jeunes, les retraités n'ont pas oublié les mauvais coups portés contre eux par le gouvernement de Hollande au sein duquel officiait le banquier Macron, ami du Medef.

Oubliés les lois El Khomri, du nom de la ministre PS du Travail, qui ont fait sortir les travailleurs dans la rue pendant des semaines ?

Non, les travailleurs n'ont pas la mémoire courte et ils se sont rappelés aux élections à leur bon souvenir, au PS et à ses alliés de gauche.

Aujourd'hui, le PS veut nous réserver cette soupe infecte d'union de la gauche ? Beurk !

Robert s'en va en gueerrre...

Thierry Robert verserait-il dans le social ?

L'ex-député-maire LPA-Modem de Saint Leu a présenté samedi 15 juin à la presse son association « Dობout Solider » avec laquelle il part en croisade contre l'habitat insalubre avec pour slogan de campagne « Dignité retrouvée ».

Ainsi, ce patron du BTP qui avait déclaré quand il était élu, être assis sur un patrimoine de 6 millions d'euros, gagné plus de 90 000 euros par mois dont 80 000 provenant de locations d'immeubles, qui possède cinq immeubles, une résidence dans sa ville de Saint-Leu, quatre autres appartements à La Réunion et un trois-pièces dans les Yvelines, serait devenu le chevalier Bayard du mal

logement.

Celui qui a été condamné à rembourser 270 000 euros pour avoir vendu des logements défectueux (l'Express du 11 mai 2017), déclaré inéligible en 2018 par le Conseil constitutionnel pour non-respect de « ses obligations fiscales » a décidé avec « *un groupe d'hommes et de femmes de l'île* » de « *se lever et de réaliser le futur (...) pour mieux vivre* ».

Dans « *la pléthore de dispositifs* » pour éradiquer les logements indignes, Thierry Robert envisage-t-il de loger à moindre coût dans ses propres logements ceux dont il prétend vouloir défendre la dignité ?

Le manque de logement et l'habitat insalubre sont un réel fléau à La

Réunion. La Fondation Abbé Pierre dénombrait dans un récent rapport au moins 30 000 logements indignes. Il y a à l'heure actuelle environ 27 000 demandes de logements non satisfaites.

Mais ce n'est pas derrière un cheval de la politique sur le retour comme Thierry Robert que les familles des classes populaires pourront « *mieux vivre* » mais en s'organisant par eux-mêmes et en exigeant de l'État qu'il mette les millions nécessaires à la construction de logements sans pour cela enrichir les capitalistes du BTP.

Lesclavaz la pa fini...



Il y a un an, trois marins malgaches portaient plainte auprès du procureur de la République de La Réunion contre leur employeur le groupe Enez, sa filiale Réunioner et la société de recrutement Extramar, pour « conditions indignes, mise en danger de la vie d'autrui et conditions de travail n'assurant pas la sécurité ». Ce mois-ci les plaignants ont reçu le soutien du Comité contre l'esclavage moderne (CCEM) qui s'est porté « partie civile », dans cette affaire dans laquelle il est question de traite d'êtres humains.

Les marins malgaches avaient été recrutés par Extramar pour travailler

sur les bateaux de la société Enez spécialisée dans la pêche, la transformation et la distribution des produits de pêche, notamment les poissons pélagiques.

Sous contrats à durée déterminée, les marins malgaches (Enez en emploie environ une trentaine) étaient payés 48, 50 euros par mois avec des primes de 7 euros par jour. Au total, le salaire mensuel de ces forçats de la mer atteignait 350 à 400 euros, en deçà du salaire minimum de 520 euros (614 dollars) fixé par l'Organisation internationale du travail et des salaires des marins français (2 000 euros).

Pour tenter de justifier le paiement de ces bas salaires, le président de Réunioner a eu le cynisme de déclarer que la réglementation française prévoit que les armateurs puissent embaucher des équipages étrangers au salaire minimum déterminé non pas en fonction de l'État du pavillon, mais du lieu de résidence du marin étranger. Selon lui, « *en droit maritime international, ce qui compte, ce n'est pas où le salaire est gagné, mais là où il est dépensé. Le principe "à travail égal, salaire*

égal" ne fonctionne pas dans la marine mondiale » ! Comparés aux travailleurs sri-lankais, taïwanais ou encore maldiviens, les marins malgaches seraient « *heureux* » de venir travailler « à La Réunion » !

Outre les salaires de misères, les marins malgaches dénoncent des conditions de travail proches de l'esclavage.

En effet, leurs contrats de travail fixent leur lieu de résidence directement sur les navires. Ne disposant que d'un visa marin, ils sont obligés de rester à proximité de l'enceinte portuaire...alors que certains viennent travailler depuis plus de 10 ans à La Réunion.

Aux dires, des marins étrangers (*Imazpress* du 8 juin 2018), les bateaux « hôtels » à bords desquels ils vivent, sont de véritables habitations insalubres flottantes !

Non contents de bénéficier de lois sur le travail très avantageuses, les requins capitalistes trouvent encore le moyen de ne pas les respecter.

Un jour viendra où les travailleurs hisseront le pavillon de la révolte.

Secours en mer : sauveteurs et naufrageurs

Trois marins bénévoles de la Société nationale de secours en mer (SNSM) ont péri en portant secours à un pêcheur pris dans le gros temps, le 7 juin, aux Sables-d'Olonne. Le naufrage du bateau de sauvetage et le sort des trois marins ont suscité l'émotion et mis en lumière l'activité et le courage des sauveteurs en mer.

Les équipages de la SNSM savent qu'ils sortent au péril de leur vie. Ils partent au secours de qui en a besoin, quelles que soient les circonstances. On devrait au moins s'attendre à ce qu'ils bénéficient des meilleurs équipements possible. Ce n'est pourtant pas le cas de façon générale, et il semble bien que les trois marins des Sables-d'Olonne aient été victimes de la vétusté de leur vedette.

La SNSM, pour utile et même indispensable qu'elle soit, est une association pauvre. La plus grande partie de ses ressources vient des dons de personnes privées. Les marins de la SNSM, les retraités et les familles organisent des tombolas, vendent des cartes postales, des calendriers et des colifichets, font visiter leurs installa-



Wikimedia Commons

tions, imaginent mille et une façons de financer le sauvetage en mer.

Les bateaux coûtent cher, à l'achat comme à l'entretien, le matériel de sécurité également, le carburant et les locaux aussi. Aucun capitaliste n'en fait cadeau aux sauveteurs en mer. Quant à l'État, il se désintéresse de plus en plus de la sécurité maritime. Refusant d'entretenir correctement le réseau des phares et balises, lésinant sur les remorqueurs de haute mer ou les donnant en concession à des

entrepreneurs privés, privant même les stations balnéaires de CRS maîtres-nageurs, il ne verse à la SNSM que l'équivalent de 20 % de son budget, soit autour d'un million d'euros. Cela représente une seule journée des seuls frais de fonctionnement du porte-avions *Charles-de-Gaulle*.

C'est bien pourquoi les hommages et les décorations décernés par Macron et ses ministres sonnent comme une injure devant le dévouement des marins.

Faux steaks : la viande était bien cachée

Au début de l'année, des associations comme le Secours populaire, les Restos du cœur et la Fédération des banques alimentaires ont remarqué l'aspect étrange de lots de steaks hachés qui présentaient des traces blanchâtres.

Ces associations ont retiré une grande partie de ces lots de la distribution et ont alerté la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), pour demander des analyses. Ces dernières ont révélé que ces steaks ne contenaient que peu ou pas de viande, mais du soja, du gras, de la peau. La DGCCRF précise que ces produits ne sont pas dangereux pour la santé, certes, mais il n'est pas sain non plus d'en consommer.

Le gouvernement a incriminé l'entreprise qui avait livré les pro-

duits et qui a sous-traité le marché à une entreprise polonaise, et au coût le plus bas possible. Elle est responsable, mais l'État l'est tout autant.

Le marché alimentaire pour les associations caritatives est financé par le Fonds européen d'aide aux plus démunis (le FEAD). Il s'en remet à l'État français et à un office public, AgriMer, dépendant du ministère de l'Agriculture, pour publier des appels d'offres. Le seul critère retenu par cet office public est le prix le plus bas. AgriMer a obtenu le steak à 3,56 euros le kilo, la moitié du prix pratiqué par les grossistes, avec la qualité qui en découle. Comme si on considérait que, pour nourrir les pauvres, le moins cher serait toujours assez bon.

Sans la vigilance des associations, le scandale n'aurait jamais été révélé



et ces produits douteux auraient été consommés par des familles. L'État n'est même pas intervenu en urgence pour remplacer ces tonnes de nourriture, qui font aujourd'hui défaut aux associations.

Gaspillage : le produit du système économique

Après le scandale de la destruction par Amazon des stocks de téléviseurs et de jouets neufs, invendus, le gouvernement a voulu occuper le devant de la scène en promettant une loi interdisant cela... pour fin 2023.

Encore une loi pour la galerie. Les entreprises planifient leur production, surtout les plus grandes, en fonction du marché qu'elles espèrent conquérir ; non pas pour satisfaire les besoins de chacun, mais pour accroître le profit des bourgeois qui possèdent les capitaux. Mais la concurrence entre les entreprises fait que chacun veut la plus grosse part d'un marché qui n'est pas extensible, et affronte les autres dans ce but. Or elles ne s'aperçoivent de leurs succès ou de leurs échecs que bien après la

phase de production, quand les circuits de distribution débordent de ces marchandises. Au total, elles produisent donc en général trop par rapport aux capacités d'absorption du marché, ce qui génère des invendus.

Cette anarchie dans la production caractérise le mode de production capitaliste. Elle peut provoquer non seulement des invendus mais des crises économiques dévastatrices, pendant lesquelles le décalage entre le marché solvable et les besoins réels de la population éclate au grand jour. Lors de la grande crise de 1929, les sacs de café invendus étaient brûlés dans les chaudières des locomotives au Brésil et les cageots d'oranges étaient brûlés en Californie devant les yeux des chômeurs affa-

més. Aujourd'hui, des logements neufs ne trouvent pas preneurs, pendant que les mal-logés se comptent par millions. La généralisation du crédit et de l'endettement n'a fait que repousser cette contradiction, elle ne l'a pas fait disparaître.

L'absurdité d'un tel système saute aux yeux. Non seulement il faut adapter la production à la demande et aux impératifs écologiques, mais c'est toute l'économie qu'il faut organiser en fonction des besoins des hommes. Il est vain de l'attendre d'un système régi par les lois du capital et du marché aveugle : il faut le renverser.

Football féminin : sexisme pas mort

La Coupe du monde féminine de football se déroule en France jusqu'au 7 juillet, mais les pratiques financières en vigueur et les commentaires en marge de la manifestation témoignent que les préjugés sexistes ne sont pas morts.

À la fin du 19^e siècle, ce sport est pratiqué par des femmes, qui constituent des clubs et qui prennent leur essor pendant la guerre. Mais à sa création, en 1919, la fédération française refuse formellement l'entrée des femmes. En 1925, le patron de l'influent journal *L'Auto* (ancêtre de *L'Équipe*) s'indigne de l'indécence de ces jeunes filles « *se donnent en spectacle* ». Le 27 mars 1941, le gouvernement de Vichy interdit aux femmes une liste de sports, dont le football. Il faut attendre les années 1970 pour voir le retour du football féminin et la création d'une équipe de France alors que plusieurs fédérations de la FIFA interdisent toujours aux femmes de jouer. Alors que la Fifa organise une coupe du monde masculine depuis 1930, il faut attendre 1991 pour qu'elle organise l'équivalent pour les footballeuses.

Aujourd'hui, la société a évolué,



et les sponsors comme les médias voient dans le football féminin un potentiel commercial. Mais le sexisme s'observe toujours, par exemple dans les inégalités de traitement. Le salaire moyen d'une footballeuse professionnelle est 30 fois inférieur à celui des hommes. Les primes au Mondial sont 10 fois inférieures.

Pour justifier ces différences cho-

quantes, les instances sportives prétendent que le football féminin ne génère pas les mêmes recettes (droits télévisés, etc.), justifiant ainsi leur sexisme par celui de la société. En réalité, elles sont en retard sur la société, souvent plus favorable à l'égalité des sexes que les autorités et les médias ne le sont.

Grève des urgences : le CHU déborde



À l'instar de leurs camarades de métropole, le personnel des urgences du CHU de Saint-Pierre a suivi les appels nationaux et ont fait grève.

Comme, leurs collègues, ils ont dénoncé et dénoncent toujours les conditions déplorables dans lesquelles ils doivent travailler et prendre en charge les patients.

Les locaux de Terre Sainte sont exigus. Les urgences accueillent 130 patients en moyenne par jour, parfois 170 en cette période d'épidémie de dengue, alors que la capacité d'accueil journalière « normale » est de 90. Jamais le terme « patient » n'a jamais aussi

bien porté son nom.

En effet, les malades doivent attendre 12 heures, voire plus avant qu'on ne s'occupe réellement d'eux ou avant de rejoindre leur domicile, parfois juste à cause d'un manque de brancards !

L'effectif ne suit pas non plus : il manque 20 infirmiers, 20 aides-soignants et 8 médecins pour assurer un service décent. Faute de personnel titulaire suffisant, la direction de l'hôpital a recours à de plus en plus de contractuels dont le taux atteint aujourd'hui 50 % contrairement à ce qu'affirme la direction qui parle de 20 %. Les soignants sont sans cesse rappelés sur

leur temps de repos. Trop, c'est trop ! Le personnel tire la sonnette d'alarme.

De son côté, la direction et l'ARS prétendent que les nouveaux locaux dont la livraison est prévue pour 2021, devraient absorber le flux (rentrant et sortant) des patients. Mais ce ne sera probablement pas le cas car l'activité continue d'augmenter. Et puis l'effectif ne suivra pas !

Ce n'est pas les 70 millions d'euros (à mettre sur le compte de la mobilisation!) promis par la ministre Buzyn qui suffiront. Répartis sur toute la France, cela permettrait d'avoir au mieux 350 postes en plus alors qu'il en faudrait 10 000 !

Au lieu d'investir l'argent public dans les services hospitaliers, le gouvernement préfère réserver l'argent pour le grand patronat avec qui il est aux petits soins.

La mobilisation des salariés des urgences a fait reculer un petit peu le gouvernement. Pour le contraindre à cesser de mettre en danger la vie des soignants et des patients, la lutte doit continuer !

SPL Réunion des musées régionaux : une affaire dans l'affaire

Après une première audience en conciliation le 19 avril dernier, trois anciens cadres de la SPL Réunion des musées régionaux sont repartis à nouveaux devant les prud'hommes de Saint-Pierre pour obtenir une réparation suite à leur licenciement « économique » par la société dont le président de l'époque n'était autre que le président de Région Didier Robert. Ils réclament 200 000 euros de préjudice.

C'est l'histoire de l'arroseur arrosé : Robert est lui-même concerné

par une enquête préliminaire ouverte en octobre 2018 par le parquet de Saint-Pierre pour des faits présumés de détournement de fonds publics et recel de détournement de fonds publics.

À l'époque, le début de cette affaire avait fait scandale car elle avait révélé que le président touchait comme salaire mensuel la coquette somme de 6 800 euros.

Le mouvement des Gilets Jaunes avait enfoncé le clou et Didier Robert a fini par démissionner de son poste

de président-directeur de la SPL en janvier 2019.

Aujourd'hui, Robert n'est plus aux commandes de la SPL mais comme tout patron, il s'en est mis plein les poches et a fait payer la note aux salariés.

Les trois cadres licenciés espèrent avoir gain de cause en fin d'année. D'autres salariés licenciés vont peut-être leur emboîter le pas.

Ils complimentent, ils complimentent...jusqu'à quand ?

La direction de la Chambre d'Agriculture fait mine de découvrir l'état peu reluisant des finances de la structure publique agricole laissée par la mandature précédente.

Nouvellement élue en février dernier, l'équipe dirigeante dit avoir arrêté l'hémorragie. Mais à quel prix ? De l'aveu même du président, le semblant d'équilibre financier a été obtenu par une constante diminution de la masse salariale.

En effet, l'effectif est passé sous la barre des 160 temps pleins contre 162 il y a peu.

Ainsi, il continue la politique dite de « plan de redressement » entamée en 2001 par la...FDSEA et poursuivie depuis par tous les dirigeants de la Chambre, quelle que soit leur couleur politique.

La direction se vante que la Chambre de La Réunion soit encore la plus grosse de France.

Mais cet argument sert surtout de



prétexte aux financeurs que sont le Conseil départemental et l'État pour pousser à la réduction du personnel pour atteindre à moyen terme les effectifs des Chambres de métropole qui sont de 80 salariés, voire moins.

Le but étant bien sûr de faire des économies et de continuer à confier aux organismes privés les missions qu'effectuent les Chambres, suscep-

tibles d'être rentables pour eux.

Les salariés de la Chambre verte finiront bien par voir rouge !

Non aux licenciements au centre commercial Les Casernes !



Jeudi 20 le tribunal de commerce de Saint-Pierre a prononcé la liquidation de la société Shetak, propriétaire du centre commercial Les Casernes à Saint-Pierre. 104 employés vont se retrouver au chômage.

La menace de fermeture de cette grande surface était suspendue sur la tête des employés comme l'épée de Damoclès depuis la perte de l'enseigne « Auchan » au mois de jan-

vier.

La direction du centre commercial qui appartient à la famille Thien-Ah-Koon et à ses conseils, a fait vider petit à petit les rayons en affichant à l'adresse des clients une hypothétique reprise par une nouvelle enseigne sans plus de précisions et en le faisant croire aussi au personnel. Mais de repreneur, il n'y en a pas eu.

Plusieurs salariés avaient été mis en chômage partiel ; les salaires payés très en retard.

Le couperet est donc tombé ce jeudi sur la tête des salariés de l'entreprise.

Depuis plus de vingt ans, de changement d'enseigne en changement d'enseigne, les propriétaires des lieux ainsi que les actionnaires de la grande distribution se sont enrichis sur le dos des salariés et des clients avec la complicité des gouvernements qui les ont bien arrosés de millions d'argent public en subventions, défiscalisation, exonérations de cotisations sociales, etc. Mais ce sont les travailleurs que ces profiteurs sacrifient sur l'autel du profit.

Les salariés du centre commercial les Casernes ne doivent pas perdre leur emploi. C'est aux patrons de payer !

SOUDAN

Les bourreaux à l'œuvre contre les masses révoltées

Depuis le massacre perpétré par les militaires soudanais lundi 3 juin contre les manifestants qui occupaient les alentours du siège de l'état-major à Khartoum, la terreur s'est abattue sur le pays. On compte aujourd'hui plus de 100 morts et au moins 500 blessés. Les hommes des Forces de soutien rapide patrouillent dans la ville et terrorisent la population. La même terreur règne dans les autres villes et régions du pays.

La tuerie en cours se déroule avec le soutien des puissances régionales et l'aval des États-Unis et des pays européens. L'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis sont les principaux financiers du Soudan, et aussi ses plus importants fournisseurs d'armes. Juste avant le massacre, le dirigeant de la junte militaire, le général al-Bourhane, y avait effectué une tournée, ainsi qu'en Égypte. Quant à Donald Trump, si prompt à menacer le président vénézuélien

d'une intervention militaire en l'accusant de faire tirer sur son peuple, il est resté silencieux. Le gouvernement français, lui, s'est contenté de protestations de pure forme, peu soucieux de fâcher ses principaux acheteurs d'armes.

En réponse au massacre, l'Association des professionnels soudanais (APS), qui dirige le mouvement depuis qu'il a commencé, il y a plus de six mois, pour protester contre la hausse du prix du pain, a appelé à la grève générale et à la désobéissance civile. La grève a été bien suivie et des barrages ont été érigés sur de nombreuses routes. Mais alors que la répression fait chaque jour de nouvelles victimes, l'APS continue d'afficher son pacifisme. Malheureusement, cette façon d'agir, de la part de ceux qui ont été à la tête du mouvement de contestation, est révélatrice d'une impasse politique. Tout en mobilisant la population, ils

ne lui ont pas donné d'autre perspective que d'obtenir un changement d'attitude de la part de chefs militaires qui, depuis des années, ont montré qu'ils sont avant tout entraînés à la répression sanglante. Nullement dérouterés par le pacifisme des manifestants, ils ont pu se préparer tranquillement à les massacrer.

Faire confiance à ceux qui ont été les meilleurs soutiens de la dictature pour qu'ils cèdent aux revendications des masses équivaut à mettre sa tête sur le billot en espérant que le bourreau n'utilise pas sa hache, au lieu de chercher la voie pour s'armer et désarmer le bourreau.

C'est malheureusement au prix de leur sang que les masses soudanaises font aujourd'hui cette expérience. Il faut qu'elle reste dans toutes les mémoires, pour elles et pour tous ceux dans le monde dont la révolte monte contre les dictatures et l'ordre établi.

MALI

Conflits ethniques et terrorisme

Une nouvelle tuerie a ensanglanté le centre du Mali. Dans la nuit du dimanche 9 au lundi 10 juin, le village de Sobane-Kou a été attaqué par une bande d'hommes armés. Les habitations ont été brûlées et une centaine d'habitants, le tiers du village, ont été assassinés.

Le gouvernement malien s'est empressé de déclarer que les agresseurs faisaient partie d'un groupe djihadiste. Cependant, le fait qu'il s'agisse d'un village habité par des Dogons laisse à penser que le massacre aurait pu être perpétré par un groupe d'autodéfense peul en représailles à la destruction du village peul d'Ogassagou le 26 mars par une mi-

lice de chasseurs dogons et à l'assassinat de 134 de ses habitants.

Les milices d'autodéfense sont apparues des deux côtés, chrétien et musulman, avec la bénédiction du gouvernement malien. Il s'est toujours refusé à les désarmer malgré la demande des populations. Parfois, c'est lui-même qui a armé certaines d'entre elles, comme le Gatia dans le Nord pour faire face à l'influence des groupes indépendantistes. Aujourd'hui, la prolifération de ces groupes paramilitaires représente un danger qui n'a rien à envier à celui constitué par les groupes djihadistes, d'autant plus que l'action de ces milices se greffe sur de vieux conflits

entre agriculteurs et éleveurs.

L'abondance d'hommes en armes sous différents uniformes au Mali ne rassure pas la population. Celle-ci n'a aucune confiance dans l'armée malienne, qui préfère racketter les petites gens qu'affronter des milices armées. Quant aux troupes de l'ONU et à celles de l'impérialisme français, elles ne sont pas là pour ça. Leur rôle est de soutenir un régime corrompu et de défendre les intérêts de l'impérialisme français, et ainsi leur présence contribue à aggraver une situation qui débouche aujourd'hui sur des conflits ethniques.

Chasse aux migrants pour le compte de Trump

Fin mai, Trump, qui n'avait pas réussi à réaliser son projet de mur à la frontière du Mexique, avait lancé un ultimatum à ce pays : s'il ne prenait pas des mesures contre les migrants avant le 10 juin, les marchandises importées du Mexique vers les États-Unis seraient fortement taxées, de 5 % à 25 %, des sommes énormes pour le Mexique qui exporte 80% de ses produits vers les États-Unis.

En avril dernier, les patrouilles nord-américaines ont bloqué 109 000 migrants à la frontière. Les États-Unis souhaiteraient que ce sale travail revienne à la « migra », la police mexicaine chargée de la chasse aux migrants. Et l'État mexicain s'est exécuté. Entre janvier et avril dernier, la migra a interpellé 51 000 migrants, un nombre en hausse de 17 % par rapport à l'an dernier. Et 45 000 ont été expulsés, un record.

Si finalement Trump a remballé sa menace de taxation, c'est aussi bien sûr que l'économie mexicaine étant imbriquée dans celle des États-Unis, cette taxation serait une arme à double tranchant. Elle frapperait aussi les entrepreneurs nord-américains opérant au Mexique.

En tout cas, le Mexique va continuer sa répression policière contre les migrants. Ceux qui font des demandes d'entrée aux États-Unis devront attendre la réponse au Mexique ; ce qui en fait existe déjà. La police mexicaine devrait aussi se déployer à la frontière avec le Guatemala. Et, bien sûr, la guerre aux passeurs et aux narcotrafiquants va continuer. Seule concession au Mexique, un plan de développement économique pour créer des emplois



Wikimedia Commons

Mur entre le Mexique et les USA. Les croix représentent les migrants morts en voulant passer la frontière

au sud du pays et en Amérique centrale a été promis.

Avant même que cet accord ne voie le jour, la migra avait publié son bilan du mois de mai : 144 000 arrestations de migrants, 32 % de plus qu'en avril. Les migrants d'Amérique centrale savent depuis longtemps que le premier obstacle à franchir pour rejoindre les États-Unis est au Mexique. Et cela n'a pas changé avec l'élection du président Amlo.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

 Suivez le blog de
Nathalie Arthaud :
<http://www.nathalie-arthaud.info>

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-

BENOÎT

e-mail : contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org



Impression spéciale *Lutte ouvrière*

Commission paritaire n°

1019C85576

Directeur de publication : Didier

Lombard

Tirage : 100 exemplaires

ISSN : 2552-7282